

Assemblée générale de l'AVSM – 7 octobre 2022 - Bex

Rapport de la vice-présidente

Chères et Chers Collègues membres de l'AVSM,
Mesdames et Messieurs les invités,

Au terme de cette année particulière de transition pour le comité de l'AVSM, qui a contraint notre Président à cumuler des fonctions au niveau suisse et au niveau vaudois, j'ai pour ma part pris pleinement conscience du rôle qui incombe à la vice-présidence. Raison pour laquelle je me tiens aujourd'hui devant vous pour vous présenter le rapport d'activité 2021-2022 du comité de l'AVSM. Je devrais plutôt dire orchestrer, car chacun de mes collègues va prendre la parole et vous présenter une facette de notre activité qui l'a particulièrement occupé cette année.

Au cours de l'exercice écoulé, votre comité s'est réuni à huit reprises. Nous avons traité de nos thématiques habituelles que sont la formation, les relations avec les services cantonaux, les contacts avec les associations-sœurs, la communication, l'organisation de l'assemblée générale et le soutien aux collègues dans leurs rapports avec leurs autorités.

La formation

Elisabeth Jordan va tout d'abord nous dire quelques mots sur la formation initiale, qu'elle dispense personnellement depuis plusieurs années. Puis, Anne Rizzoli nous parlera de sa première expérience en tant qu'organisatrice des deux demi-journées de formation.

Mesdames la parole est à vous !

Après 2 années chamboulées par la crise sanitaire, la formation 2021 a pu se dérouler les jeudis 3 et 11 novembre 2021 à Morges, avec les consignes qui étaient encore en vigueur : liste des présences, contrôle du Pass Covid, distanciation sociale (une personne par table, également pour le repas pris en commun et l'apéritif de clôture).

Nous remercions la Ville de Morges et en particulier notre confrère Giancarlo pour l'organisation et l'intendance de ces jours intenses et condensés, soit la mise à disposition des salles aménagées (informatique), cafés croissants, les repas et le savoureux apéritif de clôture.

Tous ces moments qui deviennent des espaces temps riches en échanges, en conseils et réseautage. Et qu'il est bon de sentir qu'on n'est pas seuls !

Ainsi, 13 collègues (ou confrères et consœurs) ont pu participer à cette formation initiale destinée plutôt aux petites et moyennes communes. Les PDF des présentations ont été insérés sur le site de l'AVSM. Ces présentations sont une trame. La richesse du cours vient de la participation de chacune et chacun qui peut intervenir et poser des questions à tout moment. Certains sujets sont, suivant les sessions et les participants, plus développés, abordés différemment avec les expériences et questions posées.

Il est d'ailleurs conseillé d'avoir quelques mois, voire une année de pratique dans notre beau métier avant d'y participer. Les invitations seront envoyées ces prochains jours (après la présente AG) par notre secrétaire Yves (merci à lui) et les inscriptions seront ensuite ouvertes sur le site internet de l'AVSM ; celles-ci seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Le nombre de places est limité à une quinzaine de participants pour une meilleure interaction. Le prix du cours a été fixé par votre comité à CHF 80.- les 2 jours qui comprend les pauses et les 2 repas.

Votre interlocutrice se réjouit de vous retrouver dans un mois et de pouvoir échanger sur tous les domaines qui font la richesse de notre belle profession de secrétaire municipal ; activité aussi vaste et variée que les Communes qui composent notre Canton.

Elisabeth Jordan

Quel est le point commun entre protection des données, logements d'utilité publique, dossiers de permis de construire numériques et mutations en période de scrutin ? A priori aucun. Si ce n'est que ces quelques thèmes figurent parmi les nombreux domaines traités par nos administrations, peut-être pas au quotidien, du moins régulièrement avec le Canton. C'est dans ce contexte que nous avons mis sur pied en juin dernier deux demi-journées de formation continue auxquelles ont participé près de 200 d'entre vous. Pour rappel, les présentations faites lors de ces journées sont disponibles sur le site internet de notre association.

Au travers de nos métiers dans les secrétariats municipaux, nous vivons une évolution constante et de nouveaux défis. Pour nous, rester au meilleur niveau des connaissances par la formation continue n'est pas une option, c'est un impératif. Votre comité met dès lors un point d'honneur à vous concocter des formations qui correspondent à vos besoins, quel que soit le type de commune, grande ou petite. N'hésitez d'ailleurs pas à nous faire part de tout thème qui pourrait être présenté lors d'une prochaine édition.

Comme l'a déjà fait ma collègue Elisabeth Jordan, nous tenons à remercier la Ville de Morges et en particulier notre confrère Giancarlo Stella pour l'organisation et l'intendance de ces demi-journées de formation continue, soit la mise à disposition des salles, cafés croissants, apéritif et repas, tout ceci dans le nouveau bâtiment du Cube, que nous avons eu la chance d'être parmi les premiers à utiliser !

Nous nous réjouissons de vous retrouver au printemps prochain pour une prochaine session de formation. Merci de réserver d'ores et déjà les mercredi 24 mai et jeudi 1er juin 2023.

Anne Rizzoli

Suite à l'annulation du 2^e cours CEP traitant de nos relations avec la Municipalité, le comité a décidé d'aborder différemment cette problématique toujours d'actualité et de mettre sur pied une journée de formation sur le thème de la prévention et de la gestion des conflits. Ce cours proposé à 20 personnes au maximum par session a fait le plein tant le 8 septembre à Morges que le 14 septembre à Yverdon-les-Bains.

Notre collègue Armend Imeri, secrétaire municipal à Moudon, continue de représenter l'AVSM au sein de la FR2C pour l'octroi du diplôme de cadre en administration communale. Responsable d'un module de formation, il fait un travail remarquable et nous tenons à le remercier chaleureusement de son engagement. Il sera rejoint par Elisabeth Jordan à la prochaine assemblée générale de novembre 2022, comme 2^e représentante du Canton de Vaud au comité.

Les relations avec les services cantonaux

Notre principal interlocuteur est la Direction générale des affaires institutionnelles et communales, dirigée par M. Jean-Luc Schwaar, plus spécifiquement la Direction des affaires communales et droits politiques placée sous la responsabilité de M. Vincent Duvoisin.

Nos collaborations avec les services cantonaux se sont poursuivies et nous avons cette année plus particulièrement échangé sur la formation, notamment dans le domaine des RH, la révision de la LC, le rôle de l'administration dans le dépouillement et la gestion des mutations lors de scrutin. Nous avons également pu faire connaissance avec Mme Emma Sheedy, nouvellement nommée à la Direction des finances communales.

S'agissant de la révision de la loi sur les communes, je vais tout de suite passer la parole à mon collègue Giancarlo Stella, qui va vous détailler la contribution de l'AVSM aux différents groupes de travail chargés d'examiner les grandes thématiques traitées par l'actuel cadre légal.

L'Association vaudoise des secrétaires municipaux a saisi l'opportunité offerte par le Canton de se prononcer lors d'une consultation préalable.

S'appuyant sur un groupe de travail de 15 communes de taille et de réalités différentes, l'AVSM a formulé des réflexions sur les problèmes que pose le cadre légal actuel dans son application quotidienne. On en trouvera ci-dessous les points principaux.

Ces 15 communes se sont réunies 6 fois et différentes thématiques ont été abordées en suivant les 4 groupes de travail (GT) qui ont été mis en place pour cette révision de la loi sur les communes :

- Surveillance de l'Etat
- Autorités communales
- Intercommunalité
- Finances communales

Pour l'AVSM, nous avons 3 représentants :

- GT 1 – surveillance (représentant de l'AVSM = P.-F. Charmillot, Bussigny)
- GT 2 – autorités communales (représentant de l'AVSM = Nicolas Ray, Romanel-sur-Lausanne)
- GT 3 – collaborations intercommunales (représentant de l'AVSM = François Zürcher, Yverdon-les-Bains)

L'AVSM n'est pas représentée dans le GT 4 - Finances.

Pour nos représentants, cela a représenté beaucoup d'engagement, qu'ils en soient ici remerciés. Je les nomme :

Romanel-sur-Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Echallens, Yverdon-les-Bains, Forel (Lavaux), Lausanne, Jorat-Mézières, Blonay-St-Légier, Saint-Cergue, Rolle, Gland, La Sarraz, L'Abbaye et Morges.

Nous avons pu aborder différentes thématiques (sans toujours apporter des réponses) :

- Rôle et fonction du secrétaire municipal·e
- Formation des Smun : Smun doit disposer d'un socle de base et toute autre formation utile à la fonction. Mais l'expérience doit être valorisée

- Rôle et fonction des élus

A l'instar des Smun, il convient de développer pour les élus une offre de formation portant sur le fonctionnement institutionnel des communes et sur les relations avec l'administration. Une forme de socle de base par exemple :

- Collégialité
- Secret de fonction
- Rôle de l'employeur
- Responsabilité
- Marchés publics.

- Ombudsman : il semblerait utile que les communes puissent disposer d'une entité nommée, neutre, sous la forme d'un ombudsman. En effet, le-la secrétaire est parfois en conflit avec sa Municipalité et il doit néanmoins être protégé, particulièrement lorsque le conflit découle du fait qu'il entend faire respecter le cadre légal de son action à la Municipalité.

- Rôle du Préfet : on peut y distinguer en résumé quatre volets distincts :

- juge pénal
- administrateur
- conciliateur
- représentant de l'autorité gouvernementale.

- Le rôle de la DGAIC

- Communes et associations intercommunales : le type et le nombre de mode de collaborations est trop disparate.

Associations intercommunales : nous proposons de réduire et de clarifier le type et le nombre de modes de collaborations. Le processus de modification des statuts est très complexe. Sa simplification devrait être envisagée

- Commission de gestion & commission des finances

- Loi sur l'information : clarifier et simplifier les règles relatives au droit des conseillers à l'information et au secret de fonction (LInfo). Coordination entre la loi sur les communes et les lois sur l'information (LInfo) et sur la protection des données (LPrD), notamment en matière de droit des conseillères et conseillers communaux

Comment délimiter et/ou reformuler le droit à l'information des membres du Conseil, compte tenu notamment du droit à l'information accordé à tout administré en vertu de la LInfo ?

- Digitalisation et cybersécurité

Il nous semble important d'adapter la LC aux usages en matière de technologie numérique.

Cloud étatique ? Mutualisation canton-commune ? Une solution « clé en mains » devrait être disponible pour les communes qui le souhaitent et qui n'ont souvent pas les moyens de développer elles-mêmes des solutions. Eviter une multiplication de solutions incompatibles entre elles. Favoriser la mutualisation (cf. e-séances par ex.)

Cyberadministration : la solution « technique » devrait être cantonale.

Vous le voyez, les thèmes abordés sont vastes.

Avons-nous été entendus ? pas complètement, mais j'aime à croire qu'une graine a été plantée.

Nous relevons la bonne ambiance qui a régné dans les GT et dans nos séances préparatoires. Sur le fond, il faut voir venir, mais soyons réalistes, il n'y aura pas de grands chamboulements. Cependant, le comité appelle de ses vœux une information régulière du Canton sur l'état d'avancement du projet de révision.

Bref, l'année 2021/22 fut pour votre comité et ce GT Loi sur les communes une année enrichissante et bien remplie, mais toujours marquée du sceau de la convivialité qui, je crois, est inhérente à notre secteur d'activité. Relevons que nous terminions toujours nos séances dans un bar à vin au nom prédestiné ou pas : « Linpasse ».

Je vous laisse juger.

Giancarlo Stella

Contacts avec les associations-sœurs

Le 24 novembre 2021, nous avons été extrêmement bien accueillis à Monthey par l'Association des secrétaires et caissiers communaux du Valais romand, où nous avons pu notamment échanger sur les projets d'agglomération intercantonaux.

Et pour la première fois, le 4 mai dernier, nous avons rencontré le comité de l'Association des secrétaires des conseils communaux et généraux vaudois (ASCCGV) pour échanger sur divers sujets qui concernent nos deux associations. Pour cette première rencontre, l'accueil des nouveaux membres et la problématique des remplacements ont été abordés. Tous convaincus qu'une bonne entente entre nos deux professions est essentielle, nous avons convenu de pérenniser ces échanges par une rencontre annuelle de nos deux comités.

La communication

Le comité de l'AVSM est toujours représenté au comité de rédaction du Point CommUNE ! et, occupant personnellement cette fonction, je peux vous assurer que les échanges entre associations y sont très intéressants et fructueux pour le contenu de ce magazine.

Avec 4 publications cette année, notre newsletter commence à prendre son rythme de croisière. Nous essayons d'être au plus près de vos besoins et proposons souvent des modèles et autres documents pratiques pour vous aider dans votre quotidien. Nous espérons qu'elle vous est utile et tenons à vous remercier pour les commentaires positifs que vous nous avez transmis. Dans l'édition de septembre, nous avons essayé de lancer un petit sondage d'opinion pour connaître votre intérêt concernant l'organisation d'une conférence. Sans grand succès je dois dire, seule une dizaine de personnes ayant répondu à ce jour. Si jamais, vous avez encore jusqu'à la fin du mois pour participer. Merci d'avance.

Le groupe AVSM sur LinkedIn a dépassé les 80 membres et il est maintenant temps de réfléchir à la manière de le faire vivre.

Quant à notre site Internet, il est aussi temps, la période des masques étant révolue, de lui donner un nouveau visage. En d'autres termes, si vous êtes prêts à vous faire tirer le portrait pour apparaître sur la page d'accueil, n'hésitez pas à vous faire connaître. Le comité va mandater un photographe pour constituer une banque d'images de nos membres sur leur lieu de travail, afin de pouvoir changer plus souvent le bandeau de la page d'accueil. Je n'ai reçu que trois candidatures jusqu'à présent, ne soyez pas timides, je vous assure que Photoshop fait des miracles !

L'organisation de l'assemblée générale

Vous en avez le résultat sous les yeux. J'aimerais remercier une nouvelle fois les Autorités de la commune de Bex pour leur accueil et notre collègue Alain Michel qui a quand même dû patienter deux ans pour mettre sur pied ce magnifique événement.

Fichier des membres

Une fois n'est pas coutume, j'aimerais conclure ce rapport en parlant de vous, nos chers membres, sans qui bien entendu notre mission n'aurait aucun sens. Et qui mieux que notre secrétaire, Yves Leyvraz, pour en parler ?

En 2022, notre association compte 344 membres actifs pour 290 communes sur 300, 4 membres d'honneur, 8 secrétaires et 25 retraités. L'AVSM a recensé 34 inscriptions entre le 8 octobre 2022 (date de notre dernière assemblée générale) et ce jour et 35 démissions.

Nous souhaitons aujourd'hui la bienvenue à 7 nouveaux membres présents :

- Chesaux Evelyne, secrétaire municipale, à Saubraz
- Das Neves Daniel, secrétaire adjoint, à La Sarraz
- Futuro Pinto, Marta, secrétaire adjointe, à Echandens,
- Kaveh Nijan, secrétaire municipal, à Jongny,
- Luy-Gaillard Monique, secrétaire municipale, à Aubonne,
- Neuhaus-Alghisi Isabelle, secrétaire municipale, à Prilly,
- Piccand Sophie, secrétaire adjointe à Noville.

Yves Leyvraz

Au moment de terminer ce rapport, j'aimerais adresser des remerciements chaleureux à mes collègues du comité – Pierre-André, évidemment, mais aussi les deux Anne, Elisabeth, Giancarlo, Yves et Marc-André, qui a dû nous quitter cette année pour raisons personnelles. Merci pour votre investissement sans faille malgré une charge professionnelle déjà lourde, pour votre soutien éclairé et pour votre bonne humeur.

Je vous souhaite une très belle journée et vous remercie de votre attention.

Patricia Audétat, vice-présidente